



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **2 novembre 2015**

Délibération n° 2015-0749

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Fonds de solidarité eau - Attribution de subventions pour 9 projets de solidarité internationale**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 13 octobre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 4 novembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, MM. Jaquet, Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Chabrier (pouvoir à M. Devinaz), Dercamp (pouvoir à Mme David), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Jannot (pouvoir à M. Lebuhotel), Panassier (pouvoir à M. Desbos), M. Piégay (pouvoir à M. Pillon), Mmes Poulain (pouvoir à M. Curtelin), Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Veron (pouvoir à M. Grivel).

Conseil du 2 novembre 2015**Délibération n° 2015-0749**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Fonds de solidarité eau - Attribution de subventions pour 9 projets de solidarité internationale**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 octobre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 mai 2003, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon a approuvé la modification de l'article 26-2 de l'avenant n° 14 au traité d'affermage entre Veolia eau et la Communauté urbaine de Lyon, signé le 23 décembre 2002, créant un dispositif financier commun dénommé Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau ou Fonds eau.

Suite à la loi Oudin de 2005, le Conseil de Communauté a décidé, dans sa délibération du 11 juillet 2005, d'engager jusqu'à 0,4 % des recettes en matière d'eau et d'assainissement pour la solidarité internationale.

Le Fonds eau est aujourd'hui financé par la Métropole de Lyon (350 000 €) et par Eau du Grand Lyon (350 000 €). L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse intervient également dans ce dispositif en fonction de ses critères de financement.

Ce dispositif a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud.

Il s'inscrit dans l'objectif défini lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies en 2000 de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015 et dans la politique de coopération décentralisée et de développement durable de la Métropole de Lyon soutenant les collectivités locales du Sud.

Le comité de pilotage paritaire du Fonds eau a donné son accord pour le financement des 9 projets décrits ci-dessous.

1° - Attribution d'une subvention à l'association Eau pour la Vie pour le projet d'adduction d'eau villageoise d'Hounhanmendé à Pahou, commune de Ouidah - Bénin

L'association Eau pour la Vie a été créée en 1988 à l'initiative de 4 étudiants de niveau ingénieurs BIOFORCE professionnels dans le domaine de l'eau. Ses motivations sont de favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement en Afrique subtropicale en utilisant les ressources locales humaines et matérielles et en encourageant les échanges de savoirs entre les cultures. Ses missions sont l'aide au développement (notamment favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement), la sensibilisation de la population à l'importance de l'eau et sa gestion et de mener des actions de développement durable en France et à l'international. Depuis 2009, l'association Eau pour la Vie intervient sur la commune de Ouidah, dans le département de l'Atlantique, au Bénin.

Le projet présenté par l'association se situe, dans la Commune de Ouidah dans l'arrondissement de Pahou. Il concerne les villages de Pahou et de Hounhanmendé. Les habitants de ces villages doivent réaliser plus de 1 à 3 kilomètres pour trouver un point d'accès à l'eau potable à un coût soutenable.

Le projet consiste à desservir en eau potable le village de Hounhanmendé et deux quartiers du village de Pahou par la création d'une adduction d'eau villageoise (AEV). Un forage de 50 mètres et un château d'eau de 30 mètres cubes seront réalisés, 3 036 mètres linéaires de réseau seront construits ainsi que 5 bornes fontaines. Cette adduction desservira 3 300 habitants.

Le projet est évalué à un total de 163 549 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 60 000 €.

La contribution demandée à la Métropole de Lyon est de 40 000 €, Eau du Grand Lyon apportant 20 000 €. Une aide sera sollicitée par la Métropole de Lyon auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 20 000 €.

2° - Attribution d'une subvention à l'association ADAIS pour le projet Eau porteuse de vie au Kourittenga - Burkina Faso

L'ADAIS est une association française basée dans le département de l'Ain. Elle intervient dans la province du Kourittenga depuis 30 ans en lien avec 4 opérateurs privés dont elle renforce les compétences pour assurer localement un meilleur suivi des actions réalisées dans le cadre de ce partenariat.

Dans la province du Kourittenga, au Burkina Faso, de nombreux villages sont isolés et ne reçoivent aucun soutien pour leur développement, notamment en matière d'accès à l'eau potable. Par conséquent, l'association ADAIS mène sur la zone diverses actions liées à l'hydraulique, à la conservation des eaux et des sols.

Pour l'année 2015, le projet de l'association consiste à construire 4 forages neufs, réhabiliter 8 forages anciens et pour l'assainissement à créer 8 emplacements de latrines sur les places des marchés dans la province de Kourittenga au Burkina Faso.

a) - Objectifs

Les objectifs du projet sont de :

- diminuer les maladies hydriques et améliorer les conditions d'hygiène et la santé des populations des douze villages bénéficiaires du projet,
- réduire les corvées d'eau pour les femmes afin qu'elles puissent consacrer plus de temps à leurs enfants.

b) - Compte-rendu des actions réalisées en 2009 et 2012

L'ADAIS a bénéficié à deux reprises d'une subvention du Fonds eau.

Par délibération n° 2009-0685 du 6 avril 2009, le Conseil de Communauté a attribué une subvention d'équipement d'un montant de 27 824 € au profit de l'association ADAIS pour le projet Eau porteuse de vie au Kourittenga (Burkina Faso).

Par délibération n° 2012-2926 du 16 avril 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention d'équipement d'un montant de 34 000 € au profit de l'association ADAIS pour le projet Eau porteuse de vie au Kourittenga (Burkina Faso).

Ces deux projets ont permis la construction ou réhabilitation de 20 forages (9 constructions et 11 réhabilitations), ce qui correspond à une population bénéficiaire de 7 000 personnes environ.

c) - Bilan

Une mission d'évaluation du Fonds eau a été effectuée en novembre 2013 pour évaluer les deux précédents projets de cette association. L'équipe d'évaluation a apprécié la bonne exécution des deux phases du projet. Elle a pu constater que les ouvrages étaient bien tenus et que les projets plaçaient bien les acteurs locaux au centre du projet (une des forces majeures du projet). Les usagers, à travers leur contribution financière, sont responsabilisés dans la gestion et l'entretien des infrastructures auxquels ils ont participé. La propreté des points d'eau et un taux de recouvrement encourageant en sont la preuve notable.

Les rapports remis par l'association sur les deux premiers projets ainsi que l'évaluation faite sur le terrain ont donné entière satisfaction.

d) - Programme d'actions pour 2015-2016 et plan de financement prévisionnel

Le projet comprend 4 forages neufs, 8 réhabilitations de forages et 8 équipements en latrines sur les places de marché. Un programme avec 3 volets (organisation des bénéficiaires, exécution des ouvrages et suivi) sera mis en place pour réussir l'ensemble du projet.

Pour les ouvrages, les activités seront confiées à des professionnels suite à un appel d'offres.

L'exécution des travaux de forage se résume à l'implantation ou recherche du point d'eau, le creusage du forage, (avec débit et qualité de l'eau mesurés) l'aménagement de surface avec un abreuvoir adjacent, la construction d'un mur et d'une rigole pour évacuer les eaux sales. L'installation de la pompe constitue la dernière étape avant l'utilisation par les bénéficiaires.

Les travaux de réhabilitation de forage concernent le creusage du puits l'envoi de l'air par soufflage le changement des tuyaux la révision et/ou le changement de la pompe.

Les constructions de latrines seront aussi confiées à des professionnels.

L'accompagnement sera permanent sur toutes les phases du chantier (avant, pendant et après) avec de la formation et du suivi.

Le projet bénéficiera pour la partie eau potable à près de 6 000 habitants et pour l'assainissement les latrines devraient concerner les jours de marché environ 8 000 personnes.

Le projet est évalué à un total de 93 017 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 46 200 €.

La contribution demandée à la Métropole de Lyon est de 32 000 €, Eau du Grand Lyon apportant 14 200 €. Une aide sera sollicitée par la Métropole de Lyon auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 16 000 €.

3° - Attribution d'une subvention à l'association Inter aide pour le projet Accès à l'eau potable, hygiène & assainissement et maintenance des infrastructures dans 11 districts du Sud en Ethiopie

Créée en 1980, Inter aide est une organisation humanitaire basée à Versailles (78), spécialisée dans la réalisation de programmes concrets de développement, qui visent à ouvrir aux plus démunis un accès au développement. Une soixantaine de programmes sont actuellement en cours au sein de 8 pays : Haïti, Ethiopie, Malawi, Madagascar, Mozambique, Sierra Leone, Inde et Philippines, en zones rurale et urbaine, sur des thématiques répondant à des besoins vitaux tels l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le développement agricole, la santé, l'éducation, l'accès à l'emploi, l'accompagnement des familles les plus pauvres.

Le présent projet présenté par Inter aide correspond à la 2ème année d'un programme de 3 ans dont les 2 axes sont :

- répondre aux besoins en eau et en assainissement pour des populations isolées de 5 districts par la construction d'ouvrages gravitaires et de latrines familiales,
- faciliter la mise en place de services de maintenance par un appui aux bureaux de l'eau et aux fédérations d'usagers. Ces services reposent sur des audits financiers et techniques, la présence d'artisans locaux et un accès aux pièces détachées.

a) - Objectifs

L'objectif général de ce projet est de réduire la pauvreté, promouvoir le développement durable par l'atteinte des objectifs du millénaire et améliorer les conditions sanitaires par un accès renforcé à l'eau potable et aux services d'assainissement de base pour une importante population rurale dans le sud de l'Ethiopie.

L'accès durable à l'eau, à l'assainissement et à des services de maintenance est amélioré dans 11 districts sensibles du sud de l'Ethiopie.

b) - Compte-rendu des actions réalisées depuis 2011

Le Fonds eau a accompagné la stratégie d'intervention d'Inter aide dans le sud éthiopien à travers différentes subventions de financement, chaque nouvelle demande étant conditionnée à la validation du rapport de la phase précédente.

Par délibération n° 2011-1990 du Conseil du 10 janvier 2011, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 400 € au profit de l'association Inter aide pour le projet d'accès à l'eau potable et d'appui au développement d'un service public de gestion des ressources en eau dans le district du Damot Galé et du Boloso Sore en Ethiopie.

Le rapport d'exécution de ce projet fait état des réalisations suivantes :

- 15 points d'eau réalisés pour près de 9 000 nouveaux bénéficiaires,
- réalisation de campagnes de promotion des changements de pratiques en matière d'hygiène et réalisation de près de 500 latrines familiales,
- formation et accompagnement des Bureaux de l'eau de chaque district concerné sur le suivi technique et financier des adductions d'eau.

Suite à ces premières interventions, Inter aide a proposé un programme d'intervention dans 4 districts du sud de l'Ethiopie sur 3 ans.

Par délibération n° 2011-2526 du Conseil du 17 octobre 2011, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 28 100 € au profit de l'association Inter aide pour le projet d'accès à l'eau potable et d'appui au développement d'un service public de gestion des ressources en eau dans 4 districts du sud de l'Ethiopie : le Damot Galé, le Boloso Sore, le Kindo Didaye et Hadero.

Par délibération n° 2012-3297 du Conseil du 8 octobre 2012, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 € au profit de l'association Inter aide pour le projet d'accès à l'eau potable et d'appui au développement d'un service public de gestion des ressources en eau dans 4 districts du sud de l'Ethiopie : le Damot Galé, le Boloso Sore, le Kindo Didaye et Hadero.

Par délibération n° 2013-4124 du Conseil du 26 septembre 2013, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 42 000 € au profit de l'association Inter aide pour le projet d'accès à l'eau potable, d'hygiène et d'assainissement et d'appui au développement d'un service public de gestion des ressources en eau dans 4 districts du sud de l'Ethiopie.

Ce programme a permis les résultats suivants :

- 97 points d'eau réalisés au profit de près de 40 217 nouveaux bénéficiaires,
- réalisation de campagnes de promotion des changements de pratiques en matière d'hygiène et réalisation de 4 200 latrines familiales,
- accompagnement des Bureaux de l'eau, notamment dans leur organisation géographique, la gestion financière, l'entretien des ouvrages.

Par délibération n° 2014-0324 du Conseil du 15 septembre 2014, la Communauté urbaine a attribué une subvention d'équipement d'un montant de 56 700 € au profit de l'association Inter aide pour le projet "Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement et maintenance des infrastructures dans 6 districts du sud de l'Ethiopie (Kindo Didaye, Damot Gale, Ofa, Boloso Sore, Boloso Bombe et Hadero)".

La première année de ce programme a permis de créer 46 points d'eau pour 13 695 nouveaux usagers ainsi que 432 nouvelles latrines.

c) - Bilan

Pour chaque subvention accordée, Inter aide a fourni des rapports d'exécution qui répondent aux exigences du Fonds eau et témoignent du bon déroulement des projets et du bon suivi mis en œuvre par l'association sur ces projets.

Les rapports d'exécution correspondent bien aux objectifs initiaux, ce qui témoigne du sérieux de l'association et d'une bonne capacité d'anticipation de celle-ci.

Par ailleurs, une mission d'évaluation a été effectuée en octobre 2013 par 2 instructeurs du Fonds Eau. Cette mission d'évaluation a permis de constater que :

- les investissements ont été réalisés conformément au prévisionnel,
- les projets sont techniquement simples, peu chers et nécessitent peu d'entretien,
- les comités de gestion sont très dynamiques et, compte tenu des bons résultats obtenus, entretiennent les réalisations,
- la durabilité des réalisations est très satisfaisante,
- les habitants étaient motivés et mobilisés.

Cette mission a confirmé la qualité du travail mené sur le terrain par Inter Aide.

d) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel

Le présent projet concerne la 2ème année d'un programme d'intervention de 3 ans sur 11 districts d'implantation de l'association dans le sud éthiopien.

L'action visera 21 000 bénéficiaires directs desservis grâce à 70 points d'eau nouvellement construits, dont 4 000 personnes bénéficiant directement d'un dispositif d'assainissement (réalisation de 700 latrines). 80 000 usagers bénéficieront des services de maintenance. Un autre axe central du projet concerne le renforcement des compétences des Bureaux publics de l'eau, essentiellement pour la gestion et maintenance des systèmes hydrauliques existants : suivi des comités d'usagers, monitoring financier, reconnaissance des agents hydrauliques, diagnostics périodiques.

Les points d'eau sont constitués de 3 éléments (borne fontaine, lavoir et abreuvoir) connectés à des adductions gravitaires (alimentées par des captages avec protection de source). Les latrines familiales sont construites par les usagers, appuyés par les maçons du projet pour la construction des dalles. La promotion des changements de comportements concernant l'utilisation de l'eau potable et les pratiques d'hygiène sera réalisée avec les agents de santé locaux ainsi que des formations à l'entretien technique auprès des agents hydrauliques et à la gestion auprès des comités d'usagers.

Le projet est évalué à un total de 590 040 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 95 000 €.

La contribution demandée à la Métropole de Lyon est de 65 000 €, Eau du Grand Lyon apportant 30 000 €. Une aide sera sollicitée par la Métropole de Lyon auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 32 500 €.

4° - Attribution d'une subvention à l'association Un Pas [k]'t Solidaire Entre Ici et Là-bas pour le projet "Renforcer l'accès à l'eau dans le village de Boura, commune d'Arbollé" - Burkina Faso

L'association un Pas [k]'t Solidaire a été créée le 19 janvier 2013. Son but est de participer au développement local de villages situés dans les pays en développement et pour lesquels une mobilisation des populations locales est recherchée. L'association a émergé suite à une première expérience convaincante dans le domaine du développement local, en partenariat étroit avec la Commune rurale d'Arbollé et en agissant plus particulièrement à destination des habitants du village de Boura. Entre 2006 et 2008, les membres d'Un pas [k]'t solidaire se sont appuyés sur l'association Zood Nooma (association burkinabè dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants de Boura et qui sert d'interface avec les habitants), afin d'aider au financement d'un moulin pour piler le mil.

Le projet présenté par l'association se situera dans le village de Boura, dans la région nord du Burkina Faso, à 70 kilomètres de Ouagadougou, dans la province du Passoré et la commune rurale d'Arbolé. Les normes en vigueur au Burkina sont d'une pompe pour 300 habitants. Aujourd'hui, le village de Boura compte 5 forages pour 1 400 habitants, dont une en panne. Il manque donc 1 forage en état de marche et garantissant une eau potable pour satisfaire les besoins des habitants et entrer dans la norme.

Le projet consiste à réaliser un nouveau forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) dans le village de Boura. Le projet cible l'ensemble des 1 400 habitants du village.

Le projet est évalué à un total de 25 710 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 19 600 €.

La contribution demandée à la Métropole de Lyon est de 13 600 €, Eau du Grand Lyon apportant 6 000 €. Une aide sera sollicitée par la Métropole de Lyon auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 6 800 €.

5° - Attribution d'une subvention à l'association Djan Djé pour le projet Alimentation en eau potable dans la commune de Logo - Mali

L'association Djan Djé a été fondée le 16 novembre 2003 à Vaulx-en-Velin (Rhône) à partir de relations amicales entre étudiants Maliens et Français qui remontaient à une trentaine d'années. Djan Djé a pour objectif de développer les échanges avec le village de Kakoulou (Chef lieu) et les villages de la commune de LOGO, et de contribuer financièrement et par tous les moyens à l'amélioration de la vie quotidienne et au développement de ses habitants

L'association s'appuie sur les autorités locales et sur trois « correspondants locaux » qui sont les représentants sur place de l'association. Ils informent en permanence l'association sur l'état des besoins et sur la mise en œuvre des projets financés.

Djan Djé a initié et contribué à réaliser différents projets d'équipement des villages de la commune de Logo, région de Kayes au Mali, dont la réfection d'un pont et de canaux d'irrigation. L'association a également participé entre 2005 et 2008 à un premier projet d'adduction d'eau potable pour le village de Kakoulou, (Chef-lieu de la Commune du Logo). Ce projet fonctionne depuis 7 ans de manière très satisfaisante.

Le projet présenté est donc la suite d'une action commencée par l'association en 2005, conformément aux orientations du Programme de développement économique, social et culturel (PDESC). Les villages de Maloum, Fanguiné Koto et Fanguiné Kouta sont approvisionnés en eau potable par une pompe à motricité humaine et trois puits à grand diamètre. Excepté le village de Fanguiné Kouta, les points d'eau des deux autres villages sont situés à environ 0,5 kilomètres des villages (Fanguiné Koto et Maloum) dans un bas fond dont l'accessibilité est difficile pendant l'hivernage. Quand la saison pluvieuse commence, les populations délaissent les points d'eau potable à cause des contraintes d'accessibilité à l'eau potable et s'orientent vers l'eau du marigot et le fleuve ; ce qui provoque une recrudescence de maladies liées à l'eau non potable (diarrhée, bilharziose, dermatose).

Le projet vise à améliorer la situation sanitaire de ces 3 villages situés dans la commune de Logo, en réalisant une adduction d'eau potable (forages, château d'eau, distribution par borne-fontaine) commune aux 3 villages. Un Comité de Gestion sera mis en place pour assurer la maintenance et la gestion durable du réseau. Des formations et sensibilisations à destination de la population seront menées parallèlement à la réalisation des infrastructures pour assurer l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène.

Les bénéficiaires directs du projet seront les habitants des trois villages, soit 2 000 personnes.

Le projet est évalué à un total de 137 632 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 56 200 €.

La contribution demandée à la Métropole de Lyon est de 37 400 €, Eau du Grand Lyon apportant 18 800 €. Une aide sera sollicitée par la Métropole de Lyon auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 18 700 €.

6° - Attribution d'une subvention à l'association Secours catholique - Caritas France pour le programme d'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement en milieu rural - Togo

Fondé en 1946 et reconnu d'utilité publique, le Secours catholique démultiplie son action en s'appuyant sur les associations nationales ou locales du réseau Caritas. Il intervient chaque année sur 500 projets internationaux d'urgence (catastrophes naturelles, conflits, etc.) et de développement.

Eloignée de la capitale Lomé, la région des Savanes est la plus pauvre du Togo. Selon la direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSN), 94% de la population était sous le seuil de pauvreté en 2006. La région des Savanes est aussi la plus aride du Togo en raison de sa proximité avec le Sahel qui lui confère un climat tropical de type soudanien. Elle se situe donc dans un environnement à la fois difficile et dégradé où le manque d'eau demeure une des principales préoccupations des populations locales.

Le projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations rurales de la région des Savanes au nord du Togo par l'aménagement de nouveaux points d'eau, la réhabilitation d'anciens points d'eau et la création/redynamisation, sensibilisation et formation de comités de gestion afin d'assurer l'entretien et la maintenance de ces ouvrages de manière durable.

a) - Objectifs

Le programme hydraulique des Savanes a pour objectif général d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires de la région des Savanes au nord Togo. Son ambition est de répondre concrètement à un déficit en eau potable dans la région des Savanes, mais aussi de responsabiliser, autonomiser et sensibiliser les communautés bénéficiaires à une gestion durable de la ressource en eau.

L'objectif spécifique est d'améliorer l'état sanitaire des populations par un meilleur accès à l'eau potable et une meilleure hygiène autour des points d'eau.

b) - Compte-rendu des actions réalisées depuis 2010

Par délibération n° 2010-1703 du 20 septembre 2010, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 48 000 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme 2010-2013 hydraulique des Savanes au Togo - Année 1.

Par délibération n° 2011-2529 du 17 octobre 2011, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme 2010-2013 hydraulique des Savanes au Togo - Année 2.

Par délibération n° 2012-3293 du 8 octobre 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme 2010-2013 hydraulique des Savanes au Togo - Année 3.

Les résultats obtenus sur ce programme de 3 ans sont les suivants : 15 forages réalisés, 30 puits neufs ont été construits, 6 anciens puits taris ont été approfondis et 6 autres réhabilités, création de comités de gestion pour chaque point d'eau et formation/sensibilisation des bénéficiaires des ouvrages pour une gestion durable des ouvrages. Ce programme a bénéficié à 14 000 personnes.

Par délibération n° 2013-4203 du 21 octobre 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme hydraulique des Savanes (2013-2016) - Année 1 - région des Savanes - Nord Togo pour l'année 2013.

Par délibération n° 2014-0397 du 3 novembre 2014, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 88 200 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme hydraulique des Savanes (2013-2016) - Année 2 - région des Savanes - Nord Togo pour l'année 2014.

Ces deux premières années du programme ont permis :

- la construction de 10 puits neufs à grand diamètre ;
- la réalisation de 4 aménagements de surface pour puits existants ;
- la réalisation de 4 approfondissements de puits tarissants ;
- la réalisation de 16 forages positifs ;
- la construction de 250 latrines familiales ;
- la mise en place et l'accompagnement de 32 comités eau et assainissement ;
- la formation/sensibilisation de 10 210 bénéficiaires.

Au total ces deux premières années de programme ont bénéficié à 10 210 personnes.

c) - Bilan

Une mission d'évaluation du Fonds Eau a été effectuée en juillet 2012 par la Communauté urbaine et le programme Solidarité Eau (pS-Eau). Cette mission a permis de vérifier que les ouvrages réalisés sont bien opérationnels et que les organes de gestion sont fonctionnels. Elle a également souligné l'implication réelle des bénéficiaires dans toutes les étapes de mise en œuvre du projet et à formuler quelques recommandations pour la suite du programme. Le programme de cette phase 2013-2016 a bien intégré ces dernières recommandations. Les rapports remis par l'association sur les deux premières années de programme et sur le précédent ainsi que l'évaluation faite sur le terrain ont donné entière satisfaction.

d) - Programme d'actions pour 2015-2016 et plan de financement prévisionnel

Le programme 2013-2016 comprend la réalisation de 24 forages équipés de pompes manuelles, de 15 puits neufs communautaires, de 6 aménagements de surface de puits existants, de 6 approfondissements d'anciens puits et de 450 latrines familiales sur les 3 ans.

La demande de financement présentée concerne la troisième année de ce programme qui comprend la réalisation de : 8 forages, 5 puits neufs, 2 aménagements de surface de puits existants, 2 approfondissements d'anciens puits et 200 latrines familiales.

Le programme prévoit la formation et la sensibilisation des comités de gestion et des bénéficiaires pour chaque ouvrage sur la gestion, la maintenance, l'hygiène et l'assainissement, ainsi que le renforcement des capacités du partenaire local grâce à des échanges d'expérience sur les techniques hydrauliques, les méthodes d'animation communautaire et les outils de suivi-évaluation.

Au total, 12 480 personnes devraient bénéficier de ce programme sur 3 ans.

Pour la 3^{ème} année, le projet est évalué à un total de 269 922 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 54 000 €.

La contribution demandée à la Métropole de Lyon est de 36 000 €, Eau du Grand Lyon apportant 18 000 €. Une aide sera sollicitée par la Métropole de Lyon auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 18 000 €.

7° - Attribution d'une subvention à l'association ICD Afrique pour le projet d'accès à l'eau potable et amélioration de l'assainissement dans la communauté rurale de Koussanar - Sénégal

L'association ICD-Afrique (Institut de Coopération pour le Développement en Afrique) est une organisation non gouvernementale (ONG) créée dans les Alpes de Haute Provence par des scientifiques, des enseignants, des éducateurs et des professionnels du développement rural intégré pour soutenir, dans une démarche solidaire et citoyenne, la mise en œuvre de projets de coopération et de développement en Afrique.

Son objectif principal est de favoriser le développement économique local. Ses domaines d'activités sont :

- la coopération et l'aide au développement,
- les voyages solidaires,
- les chantiers solidaires (jeunes et adultes).

ICD-Afrique a mis en place 2 antennes locales : la première en 2006 à Tambacounda au Sénégal et la seconde en 2009 à Tizi-Ouzou en Algérie. Les antennes ont pour missions l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des projets sur place.

Le projet cible deux communautés rurales de l'arrondissement de Koussanar, considéré comme l'un des plus pauvres du Sénégal avec plus de 60% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Situé dans la région enclavée de Tambacounda, il souffre d'une insuffisance en services et infrastructures socio-économiques de base. Des diagnostics participatifs ont mis en exergue l'accès à une eau de qualité et à l'assainissement comme l'une des priorités de développement.

Le projet prévoit la réhabilitation et l'extension du réseau d'adduction d'eau potable de Koussanar (pose de 18 kilomètres de réseau et de 20 bornes fontaines), la formation des techniciens du forage et des membres de l'ASUFOR (Association des Usagers du Forage) et la sensibilisation des populations de Koussanar et de Sinthiou Malème à l'hygiène et à l'assainissement.

a) - Objectifs

Le projet ambitionne une amélioration des conditions sanitaires et environnementales des populations de Koussanar et Sinthiou-Malème en soutenant les initiatives de leur Conseil Rural dans le secteur de l'eau et l'assainissement. Il s'agit de procéder à la réhabilitation et l'extension du réseau hydraulique vers les quartiers périphériques, de garantir les conditions d'un service pérenne, mais aussi, d'encourager des pratiques d'hygiène et d'assainissement plus respectueuses de la santé et de l'environnement.

b) - Compte-rendu des actions réalisées en 2012

Par délibération n° 2012-3298 du Conseil du 8 octobre 2012, la Communauté urbaine a attribué une subvention d'équipement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association ICD-Afrique pour le projet d'extension d'un réseau d'adduction d'eau dans la Commune de Sinthiou Malème au Sénégal.

Une extension de 3 500 mètres d'un réseau d'eau potable a été réalisée et 10 latrines publiques ont été construites. Ce projet a permis d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations de 3 quartiers périphériques de Sinthiou Malème, soit environ 2 250 habitants.

c) - Bilan

Une évaluation de ce projet a été réalisée par le Fonds Eau en 2015. Cette évaluation globalement positive fait ressortir dans ses conclusions quelques défauts de gestion et d'entretien de la part de l'association des usagers du forage. Dans ce nouveau projet, ICD Afrique propose des actions de sensibilisations et de formations afin de remédier à ces problèmes.

d) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel

1/ Ouvrages à réaliser :

- changement du système de refoulement au niveau du château d'eau,
- pose de 18 000 mètres de canalisations,
- installation de 20 bornes fontaines,
- pose de vannes d'arrêt de sécurité aux points importants du réseau,
- mise en place d'une fosse perdue d'évacuation des eaux usées pour chaque borne-fontaine.

2/ Actions d'accompagnement :

- formation technique et stage pratique du conducteur et du surveillant de forage,
- formation organisationnelle et financière des membres de l'ASUFOR,
- création et accompagnement de 6 comités d'hygiène et salubrité,
- séances de sensibilisation aux pratiques d'hygiène,
- séances de sensibilisation aux pratiques d'assainissement.

Ce projet bénéficiera à 8170 personnes en eau potable et 5000 en assainissement.

Le projet est évalué à un total de 362 321 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 72 500 €.

La contribution demandée à la Métropole de Lyon est de 52 500 €, Eau du Grand Lyon apportant 20 000 €. Une aide sera sollicitée par la Métropole de Lyon auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 26 300 €.

8° - Attribution d'une subvention à l'association HAMAP pour le projet "Alimentation en eau potable du chef-lieu de commune d'Ambohimahavelona" - Madagascar

L'association HAMAP, créée en 1999, s'inscrit dans une logique humanitaire d'aide au développement par l'accompagnement des populations pour la réussite de leur projet dans un souci de pérennité. Elle soutient les familles et plus spécifiquement les femmes et la petite enfance à mieux vivre dans leur environnement à travers les priorités suivantes : donner l'accès à l'eau et à l'assainissement, favoriser l'accès à l'éducation, améliorer les conditions d'accès aux soins et réduire les accidents dus aux mines, bombes à sous-munitions et restes explosifs de guerre. La force de l'association HAMAP repose sur une étroite collaboration avec les différents acteurs issus des pays concernés, ainsi que sur un réseau de soutien large et diversifié.

Madagascar compte environ 20 millions d'habitants dont la majorité (69%) réside en milieu rural et dans des conditions difficiles. En effet, les insuffisances en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement ont un impact majeur sur la santé, sur l'éducation, sur l'économie ainsi que sur l'environnement. Les maladies diarrhéiques, liées à un mauvais système (ou absence de système) d'assainissement et d'hygiène ou à la non potabilité de l'eau sont la deuxième cause de mortalité au monde.

Le projet proposé se situe dans la commune rurale d'Ambohimahavelona, dans le district de Tuléar II, région d'Atsimo-Andrefana, au sud-ouest de Madagascar. Actuellement la population de cette commune s'approvisionne à des points d'eau traditionnels qui ne fournissent pas une eau de bonne qualité. Ces lieux servent à la fois de lieux de baignade, de lessive et de puisage de l'eau de boisson. L'eau est également polluée par l'utilisation de produits chimiques dans les champs. La consommation actuelle en eau est d'environ 8 litres par personnes et par jour dont 1,5 litres pour la boisson, bien loin des 20 litres par jour et par personne préconisés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Le projet consiste à réaliser un réseau de distribution d'eau potable avec mise en place de 50 branchements privés et la construction d'un bloc sanitaire scolaire dans le fokontany (quartier) d'Ambiky.

Les bénéficiaires directs de ce projet seront les 2 955 habitants (458 ménages) du chef lieu de commune d'Ambohimahavelona et les 150 élèves de l'école primaire publique du fokontany d'Ambiky.

Le projet est évalué à un total de 118 204 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 30 700 €.

La contribution demandée à la Métropole de Lyon est de 20 700 €, Eau du Grand Lyon apportant 10 000 €. Une aide sera sollicitée par la Métropole de Lyon auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 10 300 €.

9° - Attribution d'une subvention à l'association Keur d'Afrique pour le projet de réalisation d'une adduction d'eau pour le village de Kothiokh dans la commune rurale de Diarrère - Sénégal

L'association Keur d'Afrique est une association de Rhône-Alpes, créée en février 2004. A l'origine, quelques amis passionnés par le Sénégal qui ont voulu apporter leur soutien à ce pays. Aujourd'hui forte d'une trentaine de membres actifs, et d'une centaine d'adhérents, l'association s'engage à financer, accompagner et faire aboutir, en collaboration étroite avec les populations locales sénégalaises, des projets voulus et initiés par les villageois dans des domaines cruciaux : l'hydraulique, la santé, l'éducation et l'économie villageoise.

L'association Keur d'Afrique mène ses actions dans 2 communes : Diarrère et Diouroup, dans la région de Fatick depuis plus de 10 ans. Le projet proposé se situe dans la commune de Diarrère et plus précisément dans le village de Kothiokh, l'un des plus grands villages de cette commune. Le taux d'accès de la commune à l'eau potable est de 60% et 17% pour l'assainissement.

Le village de Kothiokh avec une population de 1 500 habitants et un cheptel relativement important (près de 7 000 têtes), dispose de 11 puits traditionnels pour les 10 hameaux très dispersés du village. Le problème de ces puits traditionnels est qu'ils tarissent très rapidement car leur profondeur est faible et leur qualité incertaine. Force est de constater que ces puits ne peuvent pas assurer correctement l'alimentation en eau potable des populations. Cette situation est encore plus alarmante durant l'hivernage où les populations s'approvisionnent à partir des marigots en compagnie du cheptel et où les cas de maladies hydriques sont très importants.

Le projet consiste à réaliser une adduction d'eau de 11,6 kilomètres pour desservir par 10 bornes fontaines les habitants du village de Kothiokh.

a) - Objectifs

Faciliter l'accès à l'eau potable et améliorer les conditions d'hygiène et de santé des 1 500 habitants du village de Kothiokh.

b) - Compte-rendu des actions réalisées en 2008 et 2012

L'association Keur d'Afrique a bénéficié à deux reprises d'une subvention du Fonds eau.

Par délibération n° 2008-0367 du 17 novembre 2008, le Conseil de communauté a attribué une subvention d'équipement d'un montant de 13 250 € au profit de l'association Keur d'Afrique pour le projet d'adduction d'eau des villages de Logdir et de Sassar dans la communauté rurale de Diarrère au Sénégal.

Ce projet a permis de réaliser une adduction d'eau de 4,478 kilomètres pour desservir le village de Logdir, et une deuxième adduction d'eau de 1,8 kilomètres pour alimenter le village de Sassar. 2 200 personnes ont pu bénéficier de ce projet. Le réseau fonctionne très bien, 7 fontainiers assurent la vente de l'eau au volume, des formations ont été dispensées pour l'association des usagers du forage et de la sensibilisation a été faite pour les populations.

Par délibération n° 2012-3299 du 8 octobre 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention d'équipement d'un montant de 24 000 € au profit de l'association Keur d'Afrique pour le projet de réalisation d'adduction d'eau et de latrines pour 6 villages de la commune rurale de Diouroup au Sénégal.

Un réseau de 5,200 kilomètres a été construit pour desservir 6 villages à l'aide de 6 bornes fontaines, 6 fontainiers ont été choisis pour assurer la vente de l'eau ; 45 blocs latrines (WC/douche) ont été réalisés pour 45 ménages ainsi qu'un bloc latrine pour les élèves de l'école de Daffème. Au total ce projet a bénéficié à 789 personnes pour l'eau potable et 585 en assainissement.

c) - Bilan

Une mission d'évaluation du Fonds Eau a été effectuée en février 2015. Cette mission a permis de vérifier que les ouvrages réalisés sont bien opérationnels et que les organes de gestion sont fonctionnels. Elle a également souligné l'implication réelle des bénéficiaires dans toutes les étapes de mise en œuvre du projet et à formuler quelques recommandations. Le projet proposé a bien intégré les recommandations de la mission. Les rapports remis par l'association sur les deux premiers projets ainsi que l'évaluation faite sur le terrain ont donné entière satisfaction.

d) - Programme d'actions pour 2015/2016 et plan de financement prévisionnel

1/ Ouvrages à réaliser

Les travaux consistent à réaliser une extension à partir du forage de Diohine de 11,6 kilomètres de réseau en PVC de diamètre 90 millimètres et 63 millimètres avec la réalisation de 10 bornes fontaines pour les 10 hameaux du village de Kothiokh.

2/ Actions d'accompagnement

Formation : des sessions de formation en gestion organisationnelle et financière seront organisées à l'attention des 3 membres du village qui intégreront le comité de gestion de Diohine (ASUFOR) et pour les fontainiers de chaque borne fontaine. De plus une formation maintenance, formation en plomberie pour le remplacement des accessoires, sera dispensée à une personne du village bénéficiaire afin qu'elle puisse assurer les réparations. Plus généralement pour l'ensemble des membres de l'association des usagers du forage, un module de formation portera sur la réforme en cours de l'hydraulique rurale.

Sensibilisation : des actions de sensibilisation à l'usage de l'eau et de l'assainissement et à une meilleure hygiène seront dispensées pour les populations.

Le projet est évalué à un total de 98 574 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 30 000 €.

La contribution demandée à la Métropole de Lyon est de 20 000 €, Eau du Grand Lyon apportant 10 000 €. Une aide sera sollicitée par la Métropole de Lyon auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 10 000 €.

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution des subventions d'équipement d'un montant de :

- 40 000 € au profit de l'association Eau pour la Vie dans le cadre du projet d'adduction d'eau villageoise d'Hounhanmendé à Pahou (Ouidah), au Bénin pour l'année 2015,

- 32 000 € au profit de l'association ADAIS dans le cadre du projet "Eau porteuse de vie au Kourittenga", au Burkina Faso pour l'année 2015,

- 65 000 € au profit de l'association Inter aide dans le cadre du projet "Accès à l'eau potable, hygiène & assainissement et maintenance des infrastructures dans 11 districts du Sud" en Ethiopie pour l'année 2015,

- 13 600 € au profit de l'association Un Pas [k]'t Solidaire Entre Ici et Là-bas dans le cadre du projet "Renforcer l'accès à l'eau dans le village de Boura, commune d'Arbollé" au Burkina Faso pour l'année 2015,

- 37 400 € au profit de l'association Djan Djé dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable de la commune de Logo au Mali pour l'année 2015,

- 36 000 € au profit de l'association Secours catholique - Caritas France dans le cadre de Programme d'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement en milieu rural pour l'année 2015-2016,

- 52 500 € au profit de l'association ICD Afrique dans le cadre du projet d'accès à l'eau potable et amélioration de l'assainissement dans la communauté rurale de Koussanar au Sénégal pour l'année 2015,

- 20 700 € au profit de l'association HAMAP dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable du chef-lieu de la commune d'Ambohimahavelona à Madagascar pour l'année 2015,

- 20 000 € au profit de l'association Keur d'Afrique dans le cadre du projet de réalisation d'une adduction d'eau pour le village de Kothiokh dans la commune rurale de Diarrère au Sénégal,

b) - les conventions à passer entre la Métropole de Lyon et chacune des associations attributaires définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - signer lesdites conventions,

b) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse une subvention de fonctionnement de 158 600 € au titre des dossiers objets de la présente délibération,

c) - accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

3° - Le montant à payer de 317 200 € sera imputé sur les crédits inscrits :

- au budget annexe des eaux - exercice 2015 - compte 6742 subvention d'équipement - opération n° 1P02O2197 Eau coopération décentralisée, pour un montant de 184 200 €,

- au budget annexe de l'assainissement - exercice 2015 - compte 6742 subvention d'équipement - opération n° 2P02O2186 Assainissement coopération décentralisée, pour un montant de 133 000 €.

4° - La recette correspondante à hauteur de 158 600 € sera imputée sur les crédits inscrits :

- au budget annexe des eaux - exercice 2015 - compte 748 Autres subventions - opération n° 1P02O2197 Eau coopération décentralisée pour un montant de 92 100 €,

- au budget annexe de l'assainissement - exercice 2015 - compte 748 Autres subventions - opération n° 2P02O2186 Assainissement coopération décentralisée, pour un montant de 66 500 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2015.